

Communiqué de presse

Carentan – Place du marché aux pommes

Opération de collecte des vieux appareils électriques et électroniques

Le Point Fort Environnement organise une collecte exceptionnelle des vieux appareils électriques et électroniques à Carentan, place du marché aux pommes, le mercredi 10 juin. A cette occasion, les habitants sont invités à venir déposer leurs vieux appareils fonctionnant grâce à l'énergie électrique, sur secteur, piles ou batterie : gros et petit électroménager (lave-linge, cafetières, fer à repasser...), télé, hifi, vidéo, matériels informatiques (imprimantes, écrans...), téléphonie fixe ou mobile, les outils de bricolage ou de jardinage (perceuses...)... Sur le stand, ce sera aussi l'occasion de sensibiliser et d'informer sur la valorisation de ces appareils, qui seront soit réparés, soit démantelés pour en recycler les matériaux et les débarrasser de leurs composants polluants. Un jeu-concours est organisé sur place avec plusieurs lots à gagner, dont une tablette numérique !

En pratique : mercredi 10 juin de 10h à 16h. Point de collecte situé à Carentan, place du marché aux pommes. Ouvert à tous. Renseignements : 0800 05 33 72.

Contact : Isabelle LEHODEY – Service communication – Point Fort Environnement – Hôtel Bled – 50620 CAVIGNY - 02 33 77 87 00.

Le Point Fort Environnement : établissement public de traitement des déchets – 141 communes adhérentes représentant 110 000 habitants. Un pôle de valorisation des déchets à Cavigny, un centre d'enfouissement à St-Fromond, un réseau de 13 déchèteries – 103 000 tonnes de déchets traités en 2013.

Le Point Fort Environnement, partenaire d'Eco-Systèmes

Eco-Systèmes est une société à but non lucratif créée par des producteurs et des distributeurs pour assurer la collecte et le traitement des déchets d'équipements électriques et électroniques. Elle a reçu l'agrément des pouvoirs publics pour cette mission d'intérêt général. Dans le cadre de son partenariat avec Eco-Systèmes, le Point Fort Environnement a collecté, en 2013, 853 t de déchets d'équipements électriques et électroniques, soit 7,9 kg/habitant.